

Collège Claude Monet

Charte E.P.S.

1- Je dois avoir une tenue spécifique pour l'E.P.S., l'oubli de tenue n'exclut pas la pratique de l'activité. J'ai ma tenue d'E.P.S. même si j'ai une inaptitude. Une activité adaptée pourra m'être proposée. J'ai toujours un crayon ou un stylo et mon carnet de liaison en EPS.

Ma tenue de sport : Tee-shirt, short ou survêtement, chaussures, 2 paires si nécessaires pour le gymnase des Bruyères.

2-Je suis ponctuel. A la sonnerie, je me range dans la cour à l'endroit prévu. Le professeur vient nous chercher. Il fait l'appel. Si j'ai éventuellement un mot, un certificat médical..., je le présente au gymnase.

Régime des inaptitudes, partielles ou totales :

- la dispense parentale n'existe pas mais à titre exceptionnel les professeurs d'E.P.S., à la demande écrite des parents, peuvent exempter un élève de pratique d'E.P.S.

-l'inaptitude supérieure à 1 séance et inférieure à 1 mois doit être délivrée par un médecin qui précisera sur le certificat médical la ou les activités dispensées.

-l'inaptitude supérieure à 1 mois ou pour l'année scolaire devra être délivrée par un médecin.

Dans tous les cas , la dispense (billet vert + certificat) doit être présentée et signée par le professeur d'E.P.S en début de séance, l'élève la déposera en fin de séance à la vie scolaire.

Même si je suis dispensé, je dois être présent au cours.

3-Je me déplace. Après l'appel, le professeur nous emmène vers l'installation utilisée. Je reste rangé et je me déplace dans le calme. Pendant les trajets, je m'arrête aux endroits prévus et j'attends l'autorisation du professeur pour traverser la route et me déplacer sur les trottoirs. Au retour du Foyer, l'arrêt se fera avant les poteaux qui marquent la sortie de la piste.

Pendant la séance, une coupure destinée à se désaltérer sera programmée par le professeur qui accompagnera l'ensemble de la classe. **L'accès non autorisé aux vestiaires est interdit** à tout autre moment.

4-Je mets ma tenue dans le calme et rapidement. Arrivés aux vestiaires, les élèves **se changent rapidement** dans le calme et en respectant les locaux. Dès que je suis en tenue, je vais m'asseoir dans le gymnase en face de mon professeur.

5- Je pratique en sécurité. Je serre et lace mes chaussures dans le vestiaire. Je jette mon chewing-gum à la poubelle si j'en ai un. Je m'attache les cheveux et j'enlève mes bijoux (boucles d'oreille, piercing, bague, collier, bracelet...). Je respecte les consignes de sécurité spécifiques à chaque activité. Je ne me suspends

pas aux buts de hand, aux poteaux de basket... Je ne monte ni sur le mur d'escalade ni dans les gradins sans autorisation du professeur. J'évite tout comportement qui peut être dangereux pour moi et pour les autres. Seuls les déodorants à bille ou en stick sont autorisés à l'issue de la séance d'E.P.S.

6- Je respecte les lieux (vestiaires, sanitaires, locaux de pratique,...) et le matériel qui est mis à ma disposition. Toute dégradation volontaire du matériel engage la responsabilité financière de ma famille. **L'accès au stockage, la mise en place et l'utilisation du matériel** ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation expresse de l'enseignant qui désignera les responsables matériel. A la fin du cours **le matériel sera rangé** conformément aux consignes données par le professeur. Les maillots seront accrochés correctement et par couleur.

Si une classe revient d'une séance à l'extérieur et doit terminer son cours dans le gymnase des Bruyères, **les chaussures seront enlevées** et déposées à l'entrée du couloir.

7- Je respecte les personnes. (camarades, professeurs, agents,..) Je ne me moque pas et j'utilise un vocabulaire adapté. Je parle poliment après avoir demandé la parole au professeur. Je respecte les agents d'entretien et leur travail.

8- Tout élève qui participe à une séance d'E.P.S. s'engage à respecter les consignes de travail, ce règlement, le matériel, les locaux et l'ensemble des personnes.

Signature de l'élève

Signatures des parents